

# PARENTS ET COUPLES EN DIFFICULTÉ

*Améliorer  
les relations familiales*

**agissons**  
*ensemble dans  
le Territoire*





## **ÊTRE PARENTS, CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE...**

Problème au sein du couple, conflit entre parents et enfants, séparation difficile... Les difficultés relationnelles ou éducatives peuvent parfois compromettre l'équilibre et le fonctionnement de la cellule familiale. Lorsque les situations atteignent un certain stade, il devient compliqué de les résoudre seul. Il est donc essentiel d'en parler pour trouver des solutions.



## **UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS PEUT VOUS AIDER**

Les professionnels du Département vous aident à surmonter ces situations en vous apportant une réponse personnalisée et adaptée. Selon les difficultés rencontrées, différents services peuvent être sollicités pour échanger, dialoguer, bénéficier d'un soutien ou de conseils.



## RENOUER LE DIALOGUE AVEC SON ENFANT

*« Il n'écoute rien »*

*« Il ne veut plus aller à l'école »*

*« Il m'insulte »*

*« J'ai peur qu'elle se drogue »*

*« Il menace de se suicider »*

Manque de dialogue, chantage, provocation, agressivité... S'ils ne sont pas pris en compte assez tôt, ces problèmes peuvent déboucher sur des crises à répétition. Quand les parents se sentent démunis et dépassés face à leurs enfants, il est parfois essentiel de prendre contact avec des professionnels. Dialoguer et exposer ses problèmes est un premier pas pour comprendre les difficultés et rechercher des solutions.

### À QUI S'ADRESSER ?

Le **Conseil conjugal et familial** propose une écoute et un dialogue aux parents rencontrant des difficultés éducatives, aux enfants en souffrance et aux adolescents en questionnement.

La **Cellule Enfance** s'adresse aux familles dont les enfants se trouvent en danger ou en risque de l'être (des conditions ou une situation compromettent sa santé, sa sécurité, sa moralité ou son éducation). La cellule évalue votre situation, vous conseille et vous oriente vers les professionnels en capacité d'offrir des solutions adaptées : éducateur, assistante sociale, médecin... Selon la nature des problèmes rencontrés, des solutions différentes peuvent être mises en place : conseils éducatifs, accompagnement dans le quotidien...



## TROUVER UNE SOLUTION À DES PROBLÈMES DE COUPLE, DES DIFFICULTÉS CONJUGALES

*« Nous n'arrivons plus à nous parler calmement »*

*« Je ne supporte plus son problème avec l'alcool »*

*« Nous ne nous faisons plus confiance  
à la suite d'une infidélité »*

Parfois, il est difficile de prendre une décision concernant sa vie relationnelle, affective, conjugale et familiale. Des professionnels peuvent vous aider à clarifier une situation de crise (violence, relation extraconjugale, IVG, deuil...) ou à surmonter des difficultés éducatives.

### **À QUI S'ADRESSER ?**

**Le Conseil conjugal et familial** vous écoute et vous accompagne en toute neutralité. Des entretiens, confidentiels et gratuits, sont proposés de façon individuelle, en couple ou en famille.

Les motifs de consultation peuvent amener la conseillère conjugale, avec votre accord, à faire le lien avec d'autres professionnels (psychologue, sage-femme, service juridique, assistante sociale...).



## **SURMONTER UNE SÉPARATION DIFFICILE, RESTAURER UN DIALOGUE FAMILIAL**

*« Comment se séparer sans se déchirer ? »*

*« Nous ne voyons plus nos petits-enfants »*

*« Mon enfant ne veut plus venir chez moi »*

*« Nos relations familiales sont conflictuelles »*

Une séparation ou des conflits familiaux engendrent souvent des conséquences graves sur les relations entre les parents, avec les enfants ou même avec leurs grands-parents. Pour mieux vivre cette situation, vous pouvez vous faire aider afin de rétablir la communication au sein de la famille et d'éviter l'affrontement ou pire, la rupture des liens.

### **À QUI S'ADRESSER ?**

**La médiation familiale** permet de rechercher des accords satisfaisants pour tous les membres de la famille et de recréer un dialogue avec l'aide d'un médiateur familial. Ce professionnel, tiers impartial, est garant d'un climat de sérénité. Il encourage la communication et la coopération. Les entretiens sont confidentiels.

La médiation est une démarche volontaire, limitée dans le temps. Le premier entretien est gratuit. Le coût des suivants est calculé en fonction des revenus selon un barème de la Caisse d'allocations familiales.



## CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Parc technologique

14 B rue des Entrepreneurs • 90 000 Belfort

Tél. 03 84 28 17 12

Sur rendez-vous du lundi au vendredi

## MÉDIATION FAMILIALE

Centre 4 AS • Tour R8

Rue de l'As de carreau • 90 000 Belfort

Tél. 03 84 90 95 13

Sur rendez-vous

## CELLULE ENFANCE

Centre 4 AS • Tour R8

Rue de l'As de carreau • 90 000 Belfort

Tél. 03 84 90 95 34

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

## Besoin d'aide pour clarifier votre situation ?

Les Points accueil solidarité du Département répondent à vos interrogations et vous orientent auprès du service le plus adapté à votre situation. Pour connaître le Point accueil solidarité le plus proche de chez vous : Tél. 03 84 90 90 90.

Plus d'informations sur [www.territoiredebelfort.fr](http://www.territoiredebelfort.fr)

**agissons**  
ensemble dans  
le Territoire